



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
conseillers : 15
En exercice 9
Présents 9
Votants 12

L'an deux mille dix-huit, le 28 mai,
Le conseil municipal de la commune de Nonglard, dûment
convoqué le 24 mai, s'est réuni en session ordinaire, à la
mairie, sous la présidence de M. Christophe GUITTON, Maire.

Présents : Christophe GUITTON - Daniel AUDIBERT - Dominique
BOUVET - Eric PIERRE - Bénédicte VIVIAN - François
FOSSOUX - Jérémie JOSNET - Johann JARROUX -
Orlane RAGOT.

Pouvoirs : Chantal MACQUET à Eric PIERRE - Marie-Noëlle
MINARD à Daniel AUDIBERT - Jean-Paul DERONZIER à
Dominique BOUVET.

Absents : Jean-Philippe TAVARES - Laurence NIQUET - Edwige
BALDACCHINO.

Secrétaire de séance : Dominique BOUVET.

18/24

Objet :

Demande de subvention 2018 de la bibliothèque associative « La Fontaine aux Livres »

Christophe GUITTON, Maire, rapporteur, expose qu'à la demande de la présidente de « La Fontaine aux Livres », association gérant la bibliothèque, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la subvention de l'année 2018 et de fixer le montant de celle-ci à 922,50 € (neuf cent vingt-deux euros et cinquante cents) afin de compléter le fond de livres disponibles et de créer des animations pour le développement culturel des enfants scolarisés.

La subvention est calculée sur la base de 1,50 € (un euros et cinquante cents) par habitant.
Le dernier recensement de la population de Nonglard a arrêté à 615 (six cent quinze) le nombre d'habitants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte cette délibération

Se sont opposés : néant

Se sont abstenus : néant

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Pour extrait conforme,
Le Maire
M. Christophe GUITTON

Délibération devenue exécutoire compte tenu de
la télétransmission en Préfecture le 31 mai 2018
et de la publication le 31 mai 2018
Le Maire

